FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

MODALITES DE SELECTION 2026 EN EQUIPE DE FRANCE

ROUTE-ELITES

PRINCIPES GENERAUX DE SELECTION

Principes généraux de sélection communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition d'une Commission technique de sélection, après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licenciés UCI de nationalité française sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France qui est d'obtenir des titres et des médailles mondiales et olympiques.

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant(e)s. Les remplaçant(e)s peuvent être désignés « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire.

5 – Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif, qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout sportif dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image.

6 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par le Head Coach ou l'Entraîneur National en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat de contre-indication médicale doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7- Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

8 - Seule une sélection officielle et provenant de la Direction Technique Nationale sera valide.

CALENDRIER DE L'EQUIPE DE FRANCE

- **Catégorie Elites Hommes**

MISSION	Intitulé	Date début	Date fin	Jours	Pays
11	Championnat du monde Montréal	20/09/2026	27/09/2026	7	Canada
12	Championnat d'Europe- Ljubljana	03/10/2026	07/10/2026	5	Slovénie

- **Catégorie Elites Femmes**

MISSION	Intitulé	Date début	Date fin	Jours	Pays
11	Championnat du monde Montréal	20/09/2026	27/09/2026	7	Canada
12	Championnat d'Europe- Ljubljana	03/10/2026	07/10/2026	5	Slovénie

Catégorie
ELITES HOMMES

Championnat du Monde à Montréal
Course en Ligne, CLM individuel et CLM Mixte en relais
Championnat d'Europe Lubjiana
Course en Ligne, CLM individuel et CLM Mixte en relais

- ## Critères de sélectionnabilité des athlètes hommes :

Sur la base d'expériences et de performances internationales (Championnats du Monde, Grands Tour, « Monuments » du calendrier World Tour…), une liste d'athlètes sélectionnables, ayant démontré leur capacité de performance individuelle et collective sur ces épreuves sera déterminée.

- ## Cas médicaux

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle d'athlètes en retour à la compétition après une blessure ou maladie**.** Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des collectifs route de l'Equipe de France
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du coureur

- ## Critères de sélection nominative des athlètes hommes :

L'équipe ayant la plus grande capacité à remporter une médaille dans une des deux disciplines (course en ligne / contre la montre), est composée. Cette composition nominative d'athlètes (titulaires et remplaçants) s'appuie sur la capacité de l'athlète à contribuer à la performance de l'Équipe de France visant le titre ou une médaille.

Le Sélectionneur Route Elites Hommes, en lien avec le manager du secteur endurance et le Directeur Technique National, jugera des critères suivants pour proposer la liste nominative des athlètes sélectionnées :

- Capacité de leadership pour obtenir une médaille dans une épreuve du cyclisme sur route ;
- Capacité à se mettre au service de l'équipe nationale, pour favoriser la réussite du leader désigné.

Catégorie
ELITES FEMMES

Championnat du Monde à Montréal
Course en Ligne, CLM individuel et CLM Mixte en relais
Championnat d'Europe Lubjiana
Course en Ligne, CLM individuel et CLM Mixte en relais

L'épreuve de course en ligne de cyclisme sur route est une discipline individuelle qui se pratique en équipe. L'objectif de la sélection pour cette épreuve est de construire un collectif dont le but est d'obtenir une médaille dans une épreuve du cyclisme sur route.

- ## Critères de sélectionnabilité des athlètes femmes :

Sur la base d'expériences et de performances internationales (Championnats du Monde et d'Europe, Grands Tours, Compétitions du calendrier World Tour…), une liste d'athlètes sélectionnables, ayant démontré leur capacité de performance individuelle et collective sur ces épreuves sera déterminée.

- ## Cas médicaux

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle d'athlètes en retour à la compétition après une blessure ou maladie**.** Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des collectifs route de l'Equipe de France
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du coureur

- ## Critères de sélection nominative des athlètes femmes :

L'équipe ayant la plus grande capacité à remporter une médaille dans une des deux disciplines (course en ligne / contre la montre), est composée. Cette composition nominative d'athlètes (titulaires et remplaçante) s'appuie sur la capacité de chaque athlète à contribuer à la performance de l'Équipe de France visant le titre ou une médaille.

Le Sélectionneur Route Elites Femmes, en lien avec le manager du secteur endurance et le Directeur Technique National, jugera des critères suivants pour proposer la liste nominative des athlètes sélectionnées :

- Capacité de leadership pour obtenir une médaille dans une épreuve du cyclisme sur route

- Capacité à se mettre au service de l'équipe nationale, pour favoriser la réussite de la leader désignée.

Renseignements ET CONTACTS

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Equipes de France

Céline BOUTON - Email : c.bouton@ffc.fr ☎: +33 (0)181880931

Entraîneur National de la discipline

- Julien THOLLET – Manager Secteur Endurance j.thollet@ffc.fr
- Thomas VOECKLER – Sélectionneur Elites Hommes t.voeckler@ffc.fr
- Paul BROUSSE – Sélectionneur Elites Femmes p.brousse@ffc.fr

Diffusion des Sélections en Equipe de France

https://velo.ffc.fr/selections-equipe-france/